

MEREL FORMATION

7 Rue Georges Maillois 35000 RENNES 0760861109 contact@merelformation.com 80048422200024

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°53351178135 auprès du Préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



V2 19/03/2025

FORMATION PASSERELLE VTC -> TAXI

Programme conforme aux exigences Qualiopi

Présentation Générale

Public concerné : Toute personne ayant la carte professionnelle VTC et ayant passé l'examen dans les 3 dernières années et souhaitant passer l'examen Taxi.

Objectif : Préparer l'examen théorique et pratique organisé par la Chambre des Métiers pour obtenir la carte professionnelle de conducteur de taxi.

Durée : 63 heures en présentiel.

Délais d'accès : Voir le calendrier sur la page d'accueil de notre site

Pré-requis à la formation : Être titulaire de la carte VTC et ayant passé l'examen dans les 3 dernières années

Tarif : 900 € (exonéré de TVA selon l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts).

Cette formation peut conduire à la certification professionnelle:

« Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi »

RS 5635: MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

Date de publication de la fiche 09-12-2021

Objectifs de la Formation

- ✓ Acquérir les connaissances réglementaires et pratiques du métier.
- ✓ Maîtriser les compétences en sécurité et relation client.
- ✓ Assurer la réussite aux épreuves officielles.



Conditions d'Accès à l'examen et la carte



pro

- ✓ Carte professionnelle VTC
- ✓ Permis B valide.
- ✓ Aptitude médicale reconnue par un médecin agréé.
- ✓ Casier judiciaire compatible avec la profession.







Programme de Formation - 63 heures

1 Pour préparer l'**Admissibilité** (42 heures théorique)

-  Connaissance du territoire et de la réglementation locale.
-  Réglementation spécifique aux taxis.

2 Pour préparer l'**Admission** (21heures Pratique)

-  Préparation et réalisation d'un parcours.
-  Lecture de plans, GPS et optimisation d'itinéraires.
-  Relation client et gestion de la facturation.
-  Utilisation des équipements taxi et tarification.

Modalités d'Évaluation



Evaluation diagnostic avant la formation



Evaluation des acquis à la fin de chaque module (examen écrit)



Evaluation des acquis en fin de formation (type examen blanc)



Attestation de fin de stage

Modalités Pédagogiques

✓ **Supports pédagogiques** : Chaque stagiaire reçoit un livret d'accueil, un règlement intérieur et des ressources pédagogiques adaptées pour suivre la formation de manière optimale.

✓ **Méthodes d'animation interactives** : Nos formateurs qualifiés alternent entre apports théoriques, diaporamas explicatifs, études de cas et mises en situation afin de favoriser l'ancrage des connaissances et le développement des compétences professionnelles.

✓ **Outils et équipements pédagogiques** : La formation est dispensée à l'aide de tableaux blancs, de vidéoprojecteurs et de supports numériques tels que des présentations PowerPoint, garantissant une transmission claire et dynamique des contenus.

✓ **Approche pratique immersive** : Pour une mise en situation réaliste, les stagiaires bénéficient d'exercices pratiques sur un **simulateur de conduite**, permettant d'acquérir des réflexes adaptés aux situations de conduite spécifiques aux taxis. Une **voiture "taxi école" équipée de double commandes** est mise à disposition pour l'apprentissage sur route, garantissant une formation conforme aux exigences professionnelles. De plus, l'utilisation de **lunettes de simulation** permet de sensibiliser les stagiaires aux dangers liés à la fatigue, à l'alcoolémie ou aux conditions de conduite dégradées.

Nos méthodes pédagogiques sont conçues pour répondre aux besoins des apprenants, favoriser leur engagement et assurer une montée en compétences en adéquation avec les attentes du secteur professionnel.


Accessibilité & Inclusivité

✓ Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

✓ Contact du référent handicap : contact@merelformation.com

Notre organisme de formation s'assure que la formation proposée puisse être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour cela, nous disposons d'un référent handicap, Monsieur MEREL que vous pourrez contacter afin d'anticiper ensemble les aménagements éventuels à mettre en œuvre pour favoriser la réussite de votre parcours.

Lieux de Formation

 **Ille-et-Vilaine (35)** : Buro Club, 1 bis rue d'Ouessant, 35760 Saint-Grégoire.

 **Côtes-d'Armor (22)** : Campanile de Saint-Brieuc, 2 Bd Carnot, 22000 Saint-Brieuc.

Procédure d'Inscription

- 1 Remplir le formulaire d'inscription** en ligne ou papier.
- 2 Choisir son mode de financement** : CPF, Pôle emploi, financement personnel.
- 3 Envoyer les documents requis** : permis, pièce d'identité, justificatif de domicile, photo.
- 4 Recevoir la convocation** avant le début de la formation.



Examen & Obtention de la Carte Pro

 **Admissibilité** : 2 épreuves spécifiques TAXI.

 **Admission** : 1 mise en situation pratique (course taxi - 45 min).

 **Validation de la carte professionnelle** après accord de la préfecture.


L'inscription à l'examen n'est pas incluse dans la formation de 63 heures. Chaque stagiaire devra effectuer son inscription individuellement pour pouvoir passer les épreuves.



Contact & Informations

MEREL TAXI FORMATION

 7 rue Georges Maillols, 35000 RENNES

 07 60 86 11 09

 merelformation.com

 contact@merelformation.com

 *Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour débiter votre carrière de taxi professionnel !*